

L'ACCESSIBILITÉ

ORIENTATIONS

- 1 Améliorer les lieux de pratique et les services qui favorisent la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs
- 2 Faciliter la participation des personnes, des groupes ou des communautés qui ont des besoins particuliers
- 3 Faciliter le cheminement des athlètes vers le haut niveau

MESURES

- ● ● Accroître le soutien financier accordé aux installations sportives et récréatives du Québec

Accroître le financement accordé :

- ● ● pour la construction d'installations dans les écoles primaires de façon à ce que toutes ces écoles aient au moins une salle ou un gymnase
- ● aux centres régionaux d'entraînement unisports et multisports ainsi qu'à l'Institut national du sport du Québec
- ● pour les activités de loisir et de sport qui s'adressent aux communautés nordiques de même qu'aux Jeux de l'Arctique, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Nord

Soutenir financièrement :

- ● ● l'entretien et la mise à niveau des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air
- ● ● les Jeux FADOQ à l'échelle régionale et nationale
 - les Jeux provinciaux des Olympiques spéciaux
 - la persévérance et la réussite scolaires chez les athlètes de haut niveau
- ● le géoréférencement des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air, et faciliter l'obtention des droits d'utilisation

- ● ● Accélérer le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération des arénas et des centres de curling
- Augmenter le financement accordé à *Secondaire en spectacle* pour les volets régional et panquébécois
- Lancer un programme de soutien financier à la recherche scientifique, à l'innovation et à la diffusion de l'information en matière d'encadrement d'athlètes de haut niveau

LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE

ORIENTATION

- 4 Offrir un environnement stimulant, sécuritaire et respectueux qui convient au niveau de développement des participantes et des participants

MESURES

- ● ● Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour et les tout-petits dans les services de garde éducatifs à l'enfance, et ce, en partenariat avec le Grand défi Pierre Lavoie

Accroître le financement accordé :

- ● pour le recrutement d'entraîneuses et d'entraîneurs dans les programmes Sport-études reconnus
- ● pour le programme *Population active*, qui vise les personnes âgées et les personnes handicapées, et soutenir financièrement les écoles dans le cadre d'*École active*

Soutenir financièrement :

- ● la vérification des antécédents judiciaires des ressources humaines salariées et bénévoles
- ● la formation et le perfectionnement de personnes agissant à titre d'accompagnateurs, d'animateurs, d'entraîneurs, d'officiels, de conseillers, d'experts et de bénévoles
- la mise en œuvre du cadre de référence pour les camps de jour municipaux
- l'élaboration et la mise en œuvre de mesures visant l'intégration de jeunes handicapés dans les camps de jour
- ● la découverte d'activités qui stimulent le goût de bouger

- Favoriser la pratique régulière d'activités physiques chez les filles

Accélérer :

- le déploiement du programme *Nager pour survivre* auprès des élèves du 2^e cycle du primaire
- ● ● la mise en œuvre du Plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales
- ● Élaborer des programmes de concentration multisports pour les élèves de 5^e et 6^e années du primaire

LA VISION

En 2027, les citoyennes et les citoyens de tous âges seront actifs en pratiquant, régulièrement et de façon sécuritaire, des activités physiques, des sports et des loisirs qu'ils valoriseront dans leur vie de tous les jours. Ils en retireront plaisir, satisfaction, accomplissement et détente, tout en ressentant les nombreux effets bénéfiques qui peuvent en découler, dont le bien-être physique et psychologique, une meilleure qualité de vie et, parfois, un rapprochement avec la nature.

LA CIBLE

D'ici 2027, augmenter d'au moins 10% la proportion de la population qui fait au moins le volume recommandé d'activité physique pendant ses temps libres et, plus précisément, de 20% pour les jeunes âgés de 6 à 17 ans.

LA PROMOTION

ORIENTATIONS

- 5 Valoriser les activités physiques, les sports et les loisirs
- 6 Valoriser et promouvoir le bénévolat dans les activités physiques, les sports et les loisirs
- 7 Promouvoir le sport de haut niveau et faire connaître les athlètes québécois de l'élite internationale

MESURES

- ● ● Créer un nouveau programme d'appariement des dons du privé : Placements Loisirs
- Bonifier le financement du programme d'appariement des dons du privé : Placements Sport

Accroître le financement accordé :

- ● ● pour les activités de communication visant à mettre en valeur les efforts, la persévérance et le succès des athlètes québécois
- ● ● pour les activités de valorisation ou de reconnaissance des bénévoles, notamment celles qui s'adressent aux jeunes
- ● ● pour les événements participatifs faisant la promotion de la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs
- Augmenter le soutien financier et professionnel accordé pour le programme *Jouez gagnant!*
- ● ● Soutenir financièrement les milieux pour valoriser la pratique régulière d'activités physiques, de sports et de loisirs auprès de la population québécoise
- ● ● Intensifier la veille stratégique et la diffusion d'informations scientifiques
- Confirmer les nouvelles orientations du programme Kino-Québec et en revoir la facture visuelle

LE LEADERSHIP ET LA CONCERTATION

ORIENTATION

- 8 Assurer, à chaque palier, un partage cohérent et clair des responsabilités des organismes concernés, et veiller à leur concertation

MESURES

- ● ● Clarifier les responsabilités d'organismes travaillant en loisir et en sport
- Harmoniser l'organisation sportive en milieu scolaire
- ● ● Favoriser les possibilités de concertation et de partenariat entre les ministères et les organismes des milieux de l'activité physique, du sport et du loisir

- Loisir
- ● Activité physique
- ● ● Sport



« La pratique d'activités physiques, de sports et de loisirs, et notamment les activités de plein air, favorise le bien-être, le dépassement de soi, le plaisir et la satisfaction. Elle contribue au maintien de la santé, améliore les liens sociaux, est bénéfique à l'économie et contribue au développement durable.

Fort de cette conviction, notre gouvernement, grâce à la Politique Au Québec, on bouge!, souhaite tout mettre en œuvre pour favoriser l'accessibilité à des activités diversifiées et adaptées qui répondent aux besoins des personnes de tous âges dans leurs milieux de vie. »

SÉBASTIEN PROULX

Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ministre de la Famille et ministre responsable de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine

EN PARTENARIAT AVEC :



EDUCATION.GOUV.QC.CA

Éducation
et Enseignement
supérieur



POLITIQUE
DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE,
DU SPORT ET DU LOISIR

AU QUÉBEC,
ON BOUGE!